

La République du Centre, 6 mars 2013

POLITIQUE ■ Les socialistes du Loiret réclament le non-cumul dès 2014

Dans un courrier signé Olivier Frézot, premier secrétaire fédéral, les socialistes du Loiret « réaffirment la nécessité d'adopter rapidement la législation interdisant le cumul d'un mandat de parlementaire avec celui de membre d'un exécutif local ». Le PS du Loiret rappelle en outre qu'« à l'inverse des parlementaires socialistes, six des sept parlementaires UMP du département sont en situation de cumul : Olivier Carré (député et maire-adjoint), Serge Grouard (député et maire), Jean-Pierre Door (député, maire et président de communauté d'agglomération), Claude de Ganay (député, maire, président de communauté de communes et vice-président du conseil général), Éric Doligé (sénateur et président du conseil général), Jean-Noël Cardoux (sénateur et vice-président du Conseil général) ». Il est vrai que l'actuel sénateur Jean-Pierre Sueur ne cumule plus... aujourd'hui les postes de maire, président de l'Agglo et député ! ■